



## Demande de renseignements d'un co gerant rsi

Par **mathurine**, le **11/06/2014** à **21:47**

bonjour actuellement je suis co gerant avec 15% des parts cotisant au rsi j'ai décidé de vendre toutes mes parts a sa holding.après je reste co gérante cotisant au rsi ma première question : peut \_il me faire signer une clause de non concurrence pour le rachats de mes mes parts même si je deviens salarié dans une autre entreprise.

2 question quelles sont mes demarches en cas de deces de l'autre co gerant majoritaire

3/ question quelles sont mes demarches au cas au je décide démissionner et quelles sont les delai de preavis

merci pour vous reponse